

## Marie Moret et Émilie Dallet à monsieur de Saravalle, 23 février 1884

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908) ; Dallet, Émilie (1843-1920)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#) est auteur(e) de cette lettre  
[Saravalle \(de\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)

Collation1 p. (343r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908) ; Dallet, Émilie (1843-1920), Marie Moret et Émilie Dallet à monsieur de Saravalle, 23 février 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15867>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 février 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Saravalle \(de\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

## Description

Résumé Marie Moret et Émilie Dallet envoient cette lettre au percepteur de Guise (Aisne) afin de mettre au clair une situation fiscale en s'appuyant sur un arrêté ministériel. Elle espère que leur rente libérée sera réinvestie conformément au taux qu'elles ont identifié.

Notes La lettre est signée par Marie Moret et Émilie Dallet

## Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Dallet, Émilie (1843-1920)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Coopération
- Éducation
- Familistère

Biographie Pédagogue française née Moret en 1843 à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) et décédée en 1920. Elle est la fille de [Jacques-Nicolas Moret](#), serrurier, cousin germain de Jean-Baptiste André Godin, et de son épouse [Marie-Jeanne Philippe](#). Elle est la sœur cadette de Marie Moret (1840-1908). Elle épouse Pierre Hippolyte Dallet (1828-1882), Charentais, capitaine au long cours décédé et enterré civilement à Guise en février 1882, avec lequel elle a trois filles, [Marie-](#)

[Jeanne \(1872-1941\)](#), Marie Émilie (1876-1879) et Marie Marguerite (1877-1880).  
Associée de l'Association coopérative du capital et du travail, Émilie Dallet dirige les écoles du Familistère à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.  
Prénommée Émérie sur ses actes de naissance et de mariage, Émilie est son prénom d'usage. Surnommée "Ner" par Marie Moret dans sa correspondance à Jules Pascaly.

---

NomSaravalle (de)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéAdministration

BiographiePercepteur à Guise (Aisne) en 1884.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Guise 23 février 1884

A Monsieur de Saravall,  
percepteur à Guise

Un arrêté ministériel en date du 18 février  
courant dit :

Tout souscripteur de rente fibérée a droit  
à 11 francs dorénté pour la fraction de 11 francs  
de rente que le calcul de réduction proportionnelle  
lui fait échoir.

En tenant compte de cette attribution  
toutes les souscriptions de rente fibérée sont  
réduites à 18,61<sup>55</sup> pour cent des demandes.

D'après cela nos calculs sont exacts  
il nous serait attribué

à M<sup>me</sup> Marie Moret 73<sup>55</sup> de rente  
à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Dalleh 340<sup>55</sup> d —

Dans ce cas avec les fonds que nous avons  
à nous rembourser mais venus dans l'interven-  
tion de nous faire acheter en Bourse, mais pas  
au dessus du cours de 76<sup>40</sup> le complément  
de nos 1200 et 900 soit

pour M<sup>me</sup> Marie Moret 49<sup>55</sup> rente meuse nature  
pour M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Dalleh 360<sup>55</sup> d —

Veuillez Monsieur agréer l'expression  
de nos sentiments distingués,

C. Dalleh, — Marie Moret  
—